



Bilan d'activités 2025

Site Natura 2000 FR2601015

« Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan »



Olivier Faure, adjoint au maire de Luzy, est le président du Comité de pilotage depuis son élection le 24 Août 2020. Il a été réélu lors du COPIL du 24 mai 2024. Le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Morvan, également en charge de l'animation du site Natura 2000 « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan » (FR2600987), est la structure animatrice du site et ce depuis le début de l'animation.

Durant l'année 2025, l'équipe Natura 2000 a été composée de :

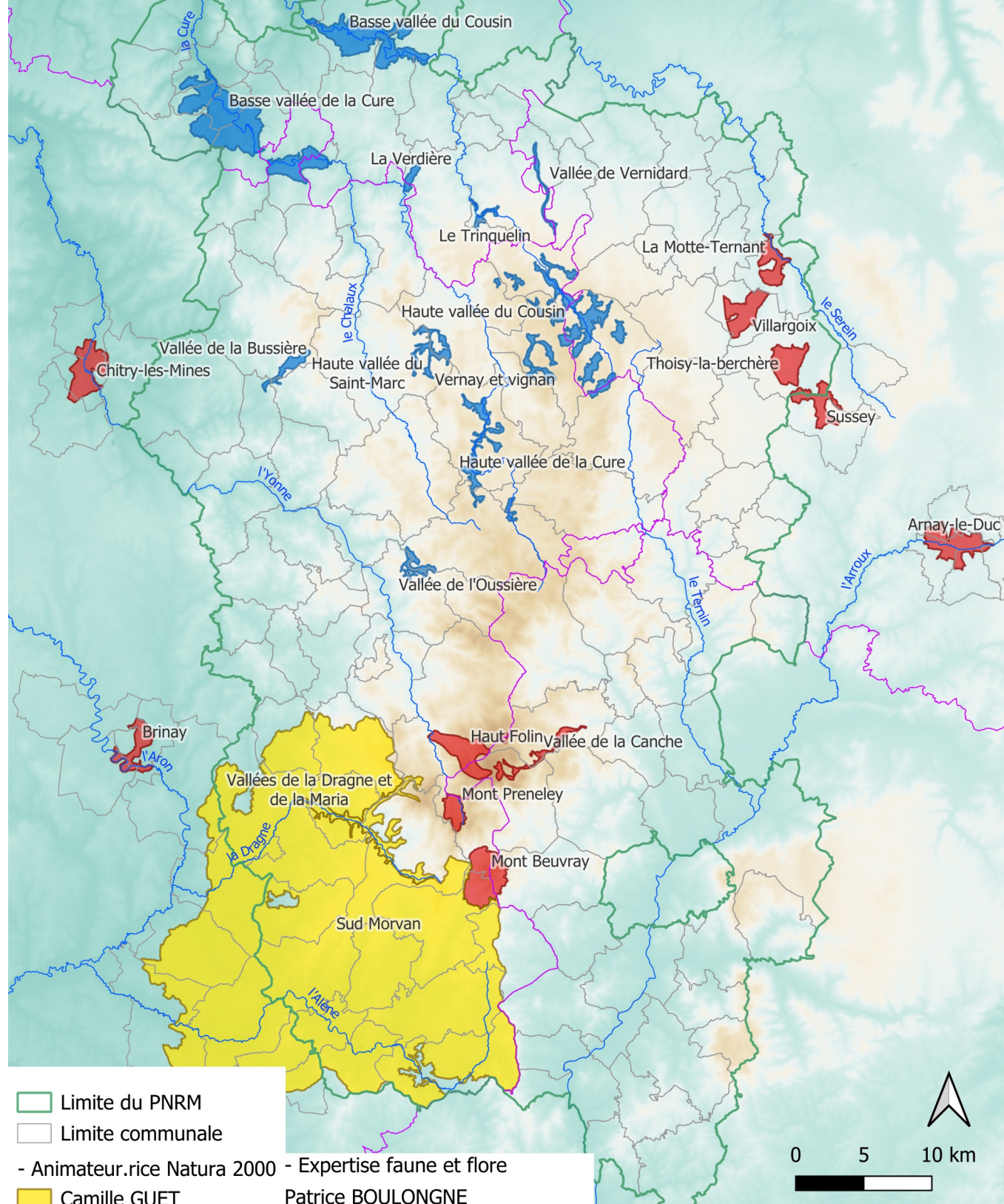
- **Camille GUET** qui assure l'animation du site « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan » depuis le 6 mars 2017, à 80 % à depuis le 1^{er} Mai 2024.
- **Patrice BOULONGNE** (1 ETP) qui est arrivé au Parc le 28 mars 2022, d'abord en stage puis en CDD et a intégré l'équipe Natura 2000 en CDD le 1er juillet 2023. Il est en charge des études et suivis scientifiques, ainsi que de l'appui technique à l'animation sur les deux sites Natura 2000 animés par le Parc du Morvan.
- **Sophie SAVRE** (0,35 ETP) qui est arrivée le 1^{er} février 2024 au sein de l'équipe et est en charge des aspects financiers et administratifs du programme Natura 2000 ainsi que l'aide sur la communication.
- **Clément GARINEAUD** (0,82 ETP), arrivé au 1^{er} février 2018 et à 80 % depuis le 1^{er} Juin 2025, et **Sidonie HENNING** (1 ETP), arrivée le 7 novembre 2024, qui sont en charge de l'animation du site « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan » qui fait l'objet d'un comité de pilotage indépendant, réalisé le 22 Janvier 2025.

Les missions principales des chargé-e-s de mission sont :

- La mise en œuvre de la politique contractuelle (contrats Natura 2000, contrats forêt, mesures agricoles), mais également les autres outils disponibles selon les thèmes abordés ;
- L'amélioration des connaissances et les suivis des sites Natura 2000.
- Des actions de communication (animations nature, expositions itinérantes, site internet...) ;
- L'intégration de Natura 2000 dans les politiques publiques et les nouveaux projets ;
- Les actions annexes contribuant aux objectifs de préservation ;

Le présent bilan concerne l'animation du site « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan » depuis le 1^{er} janvier 2025.

Animation des sites Natura 2000 en gestion par le Parc naturel régional du Morvan



- Limite du PNRM
- Limite communale

- Animateur.rice Natura 2000 - Expertise faune et flore
 Camille GUET Patrice BOULONGNE
 Clement GARINEAUD - Administratif et financier
 Sidonie HENNING Sophie SAVRE



P. Boulongne, PnrM, 2025

1 – Bilan temporel

Remarques	Depuis 2023, l'équipe Natura 2000 est engagée dans l'animation des MAEC sur le territoire des sites Natura 2000. Cette action a été très chronophage en 2023 et 2024, et jusqu'à la fin des formations MAEC en mai 2025. L'animatrice du site Sud Morvan a coorganisé avec la chargée de mission agroécologie du Parc du Morvan le <i>Concours des pratiques agroécologique : Agroforesterie</i> sur un territoire à cheval entre le site Natura 2000 Sud Morvan et une partie du territoire du Parc. Ce projet, lancé au printemps 2025 a émaillé l'année jusqu'à la remise des prix à la fin de l'année. La prise de contact avec des propriétaires pour la mise en place de contrats Natura 2000 forestiers a également occupé une partie du temps de travail, dont les résultats ne sont pas forcément visibles (5 propriétaires rencontrés pour 1 contrat déposé et 1 contrat en cours de montage). De même, l'accompagnement des porteurs de projets, notamment pour les évaluations des incidences, prend un temps considérable sans pour autant déboucher forcément sur des préconisations quantifiables. Depuis le départ en congés maladie de l'interlocuteur Natura 2000 à la DDT de la Nièvre, ce temps a d'ailleurs tendance à s'allonger, car il est plus difficile pour les porteurs de projets d'obtenir les réponses à leurs questions et ils se rabattent alors sur l'animatrice Natura 2000 du site, qui n'a pas toujours les réponses...
Perspectives n+1 / Suites à donner	En 2026, les élections municipales pourraient entraîner la mandature de nouveaux élus auprès de qui un temps d'animation et d'information sur le dispositif Natura 2000 sera nécessaire.
Point de vigilance	Les difficultés de concrétisation des contrats Natura 2000 via la plateforme EUROPAC, dont la mise en œuvre pleinement efficiente tarde, aussi bien pour les animateurs de site que les propriétaires intéressés par des actions, complexifie l'animation du site et la visualisation de résultats concrets par rapport à celle-ci.

	Temps réalisé
Gestion des habitats et des espèces	30 %
EIN	15 %
Suivis scientifiques et techniques	10 %
Information, communication, sensibilisation	15 %
Veille à la cohérence des politiques publiques	10 %
Gestion administrative et financière	20 %

2 – Gestion des habitats et des espèces

Remarques	Plusieurs projets de contrats ont été avortés car la surface de la parcelle ou la taille des arbres, pourtant âgés mais poussant dans des contextes difficiles, ne permettait pas d'atteindre le plancher de subvention. En 2025, un partenariat renforcé du Parc du Morvan et la Coopérative forestière Bourgogne Limousin (CFBL) a débouché sur une communication facilitée entre l'animatrice du site et les techniciens de la CFBL. De ces échanges ont pu émerger le projet de contrat de sénescence chez un propriétaire privé à Millay. Un projet de contrat de sénescence en forêt départementale de St Honoré-les-Bains, en réflexion depuis plusieurs années, a pu avancer en 2025 et pourrait déboucher en 2026.
Perspectives n+1 / Suites à donner	La dynamique entamée cette année avec la CFBL sur le territoire devrait faciliter la communication sur les contrats Natura 2000 forestiers auprès des propriétaires privés.
Point de vigilance	Il est nécessaire que les animateurs aient plus de lisibilité sur les démarches administratives et financières liées à la plateforme EUROPAC (date de dépôts et de versement) pour être capables de répondre aux interrogations concernant le déroulement des contrats. La plateforme EUROPAC n'est pas forcément instinctive, et le risque de validation du dossier par erreur, notamment par des porteurs de projet maîtrisant mal l'outil, est grand.

Animation des contrats Natura 2000

Bénéficiaire	Commune	Montant prévisionnel	Actions prévues	Habitat espèce visé.e.s	Surface ou nombre	Mesure du DOCOB liée	Avancement
Privé	Millay	12 540 €	Îlot de sénescence et trame d'arbres isolés	- Hêtraies-chênaie à jacinthe des bois (9130) - Forêts de frênes et d'aulnes des sources, ruisselets et ruisseaux (91E0*) - Barbastelle d'Europe (1308) - Murin de Bechstein (1323) - Murin à oreilles échancrées (1321) - Grand Murin (1324) - Petit Rhinolophe (1303) - Lucane-Cerf-Volant	Îlot 1 : 0,66 ha Îlot 2 : 1,25 ha Trame : 0,35 ha	Maintenir et favoriser toute gestion sylvicole favorable aux espèces animales forestières et aux habitats forestiers d'intérêt communautaire	Déposé en décembre 2025

				(1083)			
CD58	Saint-Honoré-les-Bains	–	Îlot de sénescence et trame d'arbres isolés	- Barbastelle d'Europe (1308) - Murin de Bechstein (1323) - Murin à oreilles échancrées (1321) - Grand Murin (1324) - Petit Rhinolophe (1303) - Lucane-Cerf-Volant (1083)	–	Maintenir et favoriser toute gestion sylvicole favorable aux espèces animales forestières et aux habitats forestiers d'intérêt communautaire	En préparation
Privé	Fléty		Contrat de sénescence				Abandonné
Privé	Saint-Léger-de-Fougeret		Contrat de sénescence				Abandonné
Privé	Villapourçon		Contrat de sénescence				Abandonné

Animation des chartes Natura 2000

Pas d'existence de charte sur le site Natura 2000 en 2025.

Animation des MAEC

Remarques	Depuis 2023, une équipe composée en partie des chargé-e-s de mission Natura 2000, anime les MAEC des deux PAEC successifs (2023 et 2024) déposés par le Parc naturel régional du Morvan. En 2025, aucun nouveau PAEC n'a été déposé, mais l'équipe d'animation des MAEC a continué à suivre l'instruction des mesures et a organisé et animé les journées de formation à destination des éleveurs et éleveuses engagés en 2023 et 2024. En parallèle, le suivi floristique des parcelles engagées en MAEC a commencé au printemps 2025.
Perspectives n+1 / Suites à donner	En 2026, le travail d'animation des MAEC va se focaliser sur la poursuite de l'évaluation du dispositif, avec la réalisation du suivi floristique des prairies engagées ainsi qu'une analyse des pratiques agricoles. Un stagiaire va être recruté pour appuyer l'équipe dans ce travail d'expertise. En prévision de la prochaine programmation des MAEC, il est essentiel que le travail d'évaluation soit achevé suffisamment en amont pour permettre une réflexion sur le futur PAEC, afin que celui-ci soit le plus adapté aux enjeux des sites Natura 2000 et de ceux du Parc du Morvan.
Point de vigilance	

L'équipe d'animation des MAEC a organisé la fin des sessions de formations obligatoires pour les agriculteurs et agricultrices engagés en MAEC, en partenariat avec les Chambres d'agriculture départementales, le Syndicat de bassin du Serein et le Syndicat mixte des bassins versants de l'Arroux et de la Somme et financées via le fond VIVEA. Ces formations se sont déroulées au printemps 2025, avant la date limite du 15 mai. Le tableau ci-dessous récapitule les formations réalisées. Les formations ayant eu lieu en site Natura 2000 sont en vert dans le tableau, en vert foncé pour celles ayant eu lieu sur le site Sud Morvan.

Date	Lieu	MAEC ciblées	Nombre de personnes sensibilisées
31/03/2025	Sémelay	MHU2 et IAE1	17
07/04/2025	Moulins-Engilbert	PRA2 et IAE1	12
07/04/2025	Etang-sur-Arroux	PRA2 et IAE1	23
11/04/2025	Saint-Père	PRA2 et IAE1	25
14/04/2025	Saint-Léger-Vauban	PRA2 et IAE1	24
17/04/2025	Lormes	PRA2 et IAE1	21
05/05/2025	Château-Chinon	PRA2 et IAE1	24
12/05/2025	Vic-sous-Thil	PRA2 et IAE1	25
13/05/2025	Lucenay-l'Évêque	PRA2 et IAE1	23



Formation MAEC à Sémelay le 31 Mars 2025

3 – EIN

Remarques	La démarche Natura 2000 n'exclut pas la mise en œuvre de projets d'aménagements ou la réalisation d'activités humaines. L'évaluation des incidences permet de vérifier que le projet n'a pas d'impact significatif sur les habitats et les espèces qui ont justifié la désignation du site, et d'assurer ainsi l'équilibre entre préservation de la biodiversité et activités humaines.
Perspectives n+1 /	

Suites à donner	
Point de vigilance	Depuis le départ en arrêt maladie du référent Natura 2000 à la DDT 58, la fluidité des échanges s'est beaucoup dégradée avec la structure. Cette situation complique la communication et la pédagogie auprès des porteurs de projet.

La structure animatrice a accompagné des porteurs de projet pour la prise en compte des enjeux Espèces et Habitats dans leur projet. En 2025, 29 projets ont été accompagnés pour la réalisation de dossiers d'évaluations des incidences :

- des dossiers de permis de construire sur les communes de Avrée, Chiddes, Fléty, Larochemillay, Limanton Luzy, Millay, Montaron, Moulins-Engilbert, Onlay, Rémillly, Savigny-Poil-Fol, Saint-Léger-de-Fougeret et Villapourçon (21). A noter que sur ces 19 permis de construire, 9 concernent des hangars photovoltaïques ;
- des travaux soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau sur les communes de Chiddes, Montaron, Saint-Léger-de-Fougeret et Vandenesse (4) ;
- des travaux liés à l'implantation de postes électriques sur les communes de Larochemillay, Millay et Moulins-Engilbert (3) ;
- une manifestation sportive ;

Des accompagnements sur des projets ne nécessitant pas d'évaluation des incidences ou n'étant pas à ce stade de la démarche ont notamment été réalisés pour :

- des documents de gestion et travaux forestiers (3)
- des travaux de restauration de mare (3)
- des travaux en lien avec le réseau électrique (2)

Sollicitations techniques

Tout au long de l'année, les animateurs Natura 2000 se rendent disponibles pour renseigner et rencontrer des propriétaires, des élus ou des personnes intéressées en recherche d'informations sur le programme Natura 2000. Nous allons aussi à la rencontre des propriétaires lorsque nous souhaitons sensibiliser à des enjeux écologiques particulièrement importants sur les sites Natura 2000.

4 – Études et suivis scientifiques et techniques

Remarques	L'évaluation des enjeux écologiques liés aux engagements MAEC n'ayant pas déjà fait l'objet d'une analyse approfondie lors des précédentes campagnes, cette étude se présente comme un t0 à partir duquel nous pourrions établir un programme de suivi sur le long terme.
Perspectives n+1 / Suites à donner	Face à la difficulté d'identifier des actions de contractualisation sur les sites, il est nécessaire d'établir un programme d'études et de suivis sur plusieurs années et sur différents enjeux écologiques.

Point de vigilance	Nous observons la nécessité de réaliser un bon travail d'animation en amont de la réalisation d'études, de suivis ou toute autre action d'expertise pour éviter les incompréhensions et/ou conflits avec des propriétaires/exploitants peu sensibilisés aux enjeux de biodiversité
--------------------	--

Intitulé	Partenaire/prestataire	Objectif	Habitats ou espèces concerné	Conclusions principales	Perspectives
Flore des prairies semi-naturelles engagées en MAEC	CBNBP	Évaluer l'état de conservation des prairies engagées en MAEC	6110 6210 6230 6410 6430 6510 Cortèges d'espèces associés	Toutes les prairies engagées ne comportent pas la même diversité, ni le même état de conservation	Poursuite sur le second secteur d'étude. Croisement avec des données de pratiques agricoles.

Les données collectées par les chargés de mission Natura 2000 dans le cadre de leurs missions ont été transmises à la SHNA-OFAB (Société d'histoire naturelle d'Autun – Observatoire de la Faune de Bourgogne) pour alimenter la Bourgogne Base Fauna (BBF), base de données régionale sur la faune sauvage. Par ailleurs, des échanges et une formation ont eu lieu pour appréhender la plateforme SIGOGNE (<https://www.sigogne.org/geoportal/#/>)

Flore des prairies semi-naturelles engagées en MAEC

Dans le cadre de la mise en application du PAEC pour la période de 2023 à 2028, le Parc naturel régional du Morvan a l'obligation de réaliser une évaluation du dispositif et de sa mise en œuvre sur son territoire. Ainsi, au cours de cette période d'engagement, il a été décidé de mettre en place un suivi de la diversité floristique des prairies semi-naturelles engagées.

Cette première session du suivi a été réalisée par une partie de l'équipe Natura 2000, en collaboration avec la chargée de mission Agroécologie du PnrM et le Conservatoire Botanique National du Bassin-Parisien.

Ainsi, un plan d'échantillonnage a déjà été conçu permettant de répartir aléatoirement les parcelles échantillonnées en suivant deux facteurs : géographique (région naturelle du Morvan) et gradient d'humidité de la prairie (xérophile-mésophile-hygrophile). En 2025, deux zones géographiques ont déjà été échantillonnées au cœur du Morvan et 2026 permettra de réaliser les inventaires sur les deux zones géographiques restantes dans les marges du Morvan et le calcaire du Plateau de Bourgogne.

La méthodologie appliquée pour cette étude se base sur la phytosociologie, par des inventaires floristiques exhaustifs associés à des coefficients mesurant l'abondance et la dominance des espèces identifiées.

Ainsi en 2025, 208 relevés phytosociologiques ont été réalisés sur le Haut Morvan, le Bas Morvan et les Annexes cristallines. Sur le site Natura 2000 du Sud Morvan, 18 relevés ont été faits pour 10 agriculteurs concernés.

En complément des relevés phytosociologiques, un questionnaire des pratiques agricoles réalisées dans les parcelles sélectionnées va être mis en place dès début 2026.

Ce travail d'analyse se rattache également aux actions réalisées par l'INRAE et les CBN dans le cadre de l'Observatoire des Prairies du Massif Central.

5 – Information, communication, sensibilisation

Remarques	Le modèle du site web ayant changé, un important travail de mise à jour et de mise en page a été mis en œuvre pour le rendre de nouveau opérationnel pour les usagers.
Perspectives n+1 / Suites à donner	La mise à jour des contenus va se poursuivre, notamment sur la présentation des sites, la présentation détaillée des actions de contractualisation, et les actualités.
Point de vigilance	L'ergonomie du site web reste peu fonctionnelle et non intuitive, aussi bien lors de la rédaction de contenu que pour la navigation des utilisateurs.

Création, mise à jour outil de communication

Format	Tirage ou autre diffusion	Objectif général des contenus	Publics visés	Diffusion faite	Suite à donner
Site internet	Non concerné	Mise à jour des contenus et publication des actualités	Grand public	Diffusion faite	Mise à jour à poursuivre
Lettre d'info	Mailing et impression ponctuelle lors d'évènements	Informers sur les missions et actualités	Élus des communes des sites et habitants du territoire	Diffusion faite (2 lettres d'info en avril et Juillet. 2025)	Poursuite de la publication. Réflexion à mener sur la liste de diffusion.
Livret : Natura 2000 "ça change quoi ?"	Restreinte pour l'instant	Informers sur les avantages et les contraintes liées au site Natura 2000	Élus, agriculteurs, forestiers et habitants	Quelques élus	En attente d'un travail avec les DDT et la Région BFC
Facebook du Parc du Morvan	Non concerné	Informers les habitants, élus et usagers du Morvan sur les actions du Parc	Grand public	- Parution d'un post sur le lancement du concours Agroforesterie - Parution d'un post sur la remise des prix du concours Agroforesterie	Continuer à faire paraître des posts sur les actions N2000.
Lettre d'information du Parc du Morvan	Mailing – 1 par mois	Informers les habitants, élus et usagers du Morvan sur les actions du Parc	Grand public	- Parution d'un article sur la remise des prix concours agroforesterie.	Continuer à faire paraître des articles sur les actions

				- Parution d'un article sur les formations MAEC.	N2000.
Communiqués de presse	Envoi aux journaux locaux	Informers la presse locale des actions menées	Presse locale pour diffusion grand public par la suite	- Un communiqué de presse sur le lancement du concours Agroforesterie - Un communiqué de presse sur la remise des prix du concours agroforesterie	Continuer à diffuser des informations sur les actions N2000.

En dehors de la communication sur le *Concours des pratiques agroécologiques : Agroforesteries*, toutes les actions de communication sont communes aux deux sites.

Parution dans les médias

Date	Intitulé	Nom du média	Message passé
24/11/2025	Lever les barrières contre la haie	Journal du Centre	Remise des prix du concours Agroforesterie et importance des haies.
12/12/2025	Les pratiques agroécologiques récompensées	Terre de Bourgogne	Remise des prix du concours Agroforesterie et importance des haies.

Organisation d'animation/ manifestation

Grand public

L'équipe propose des sorties grand public pour faire connaître le patrimoine naturel et les enjeux qui y sont liés.

Suite à plusieurs mauvaises années où la plupart des animations avaient été annulées, il a été décidé lors du Copil 2024 que l'animatrice du site Sud Morvan n'animerait aucune sortie grand public en 2025, sauf sollicitations particulières. Des animations ont par contre été proposées par d'autres membres de l'équipe sur le site « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan ».

Patrice Boulongne a présenté les actions et projets Natura 2000 en lien avec la trame noire et les chauves-souris lors du séminaire RICE (Réserve internationale de ciel étoilé) organisé par le Parc du Morvan pour une quarantaine de participants le 15 novembre 2025 à Glux-en-Glenne.

Par ailleurs, l'équipe Natura 2000 a tenu un stand sur la biodiversité prairiale et les sites Natura 2000 lors de la Fête de l'Automne à Saint-Brisson les 4 et 5 Octobre 2025.

Étudiants et scolaires

Les chargé.e.s de mission Natura 2000 sont également amenés à intervenir auprès des étudiants. Ces interventions visent à présenter les missions et les objectifs d'un Parc naturel régional, les métiers possibles à l'issue de leur formation, présenter les différents milieux naturels du Morvan et leur fonctionnement, donner des exemples de gestion et de travaux qui y sont effectués, présenter les espèces d'intérêt écologique des prairies humides.

En 2025, l'animatrice du site Natura 2000 Sud Morvan est intervenue auprès d'une classe de BTS ACSE du lycée de Montmorot le 15 Avril à la Maison du Parc et auprès d'une classe de BTS ACSE du lycée de Château-Chinon le 17 Juin en lien avec la Communauté de communes Bazois Loire Morvan. Une intervention sur le bocage a eu lieu le 21 Novembre auprès d'élèves de premières et terminales STAV du lycée de Château-Chinon dans le cadre du Concours des pratiques agro-écologiques : Agroforesterie.

Une intervention a également été réalisée le 23 Octobre auprès d'un groupe d'étudiants du Master NOURAD de Nanterre qui réalisait un diagnostic agricole pour le Pays Nivernais-Morvan.

Natural'Action

Natural'action est un programme de formation destiné aux usagers des sites Natura 2000 : socio-professionnels, élus, habitants, etc. Ces formations s'appuient sur les compétences des chargé.e.s de mission du Parc mais aussi sur celles de ses partenaires (ex : Chambres d'Agriculture).

En 2025, une journée technique, a eu lieu le 21 Février à Chiddes dans le but d'initier une démarche sur la gestion raisonnée du risque parasitaire dans les élevages du territoire du Sud Morvan. Cette journée technique, organisée en partenariat avec le Contrat Territorial Aron Cressonne et financée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à 80% et à 20% les collectivités, a permis de regrouper 14 éleveurs et éleveuses. Elle était animée par Nancy Savoye, vétérinaire à la Clinique vétérinaire de Monestoy à Epinac et spécialisée sur le parasitisme. Les participants ont ainsi pu aborder les principes et bénéfices de la gestion raisonnée, comprendre les conséquences des résistances aux anti-parasitaires ainsi que les impacts environnementaux, et discuter des différents outils pouvant être mis en pratique pour optimiser la gestion du parasitisme. L'après-midi a permis d'aborder un cas pratique grâce à l'implication de M. Cottin qui a accueilli les participants sur sa ferme. À la suite de cette journée, trois exploitations ont souhaité être accompagnées et ont signé une convention avec le Parc du Morvan pour bénéficier d'un accompagnement vétérinaire financé pendant un an. Cette démarche va se poursuivre en 2026.

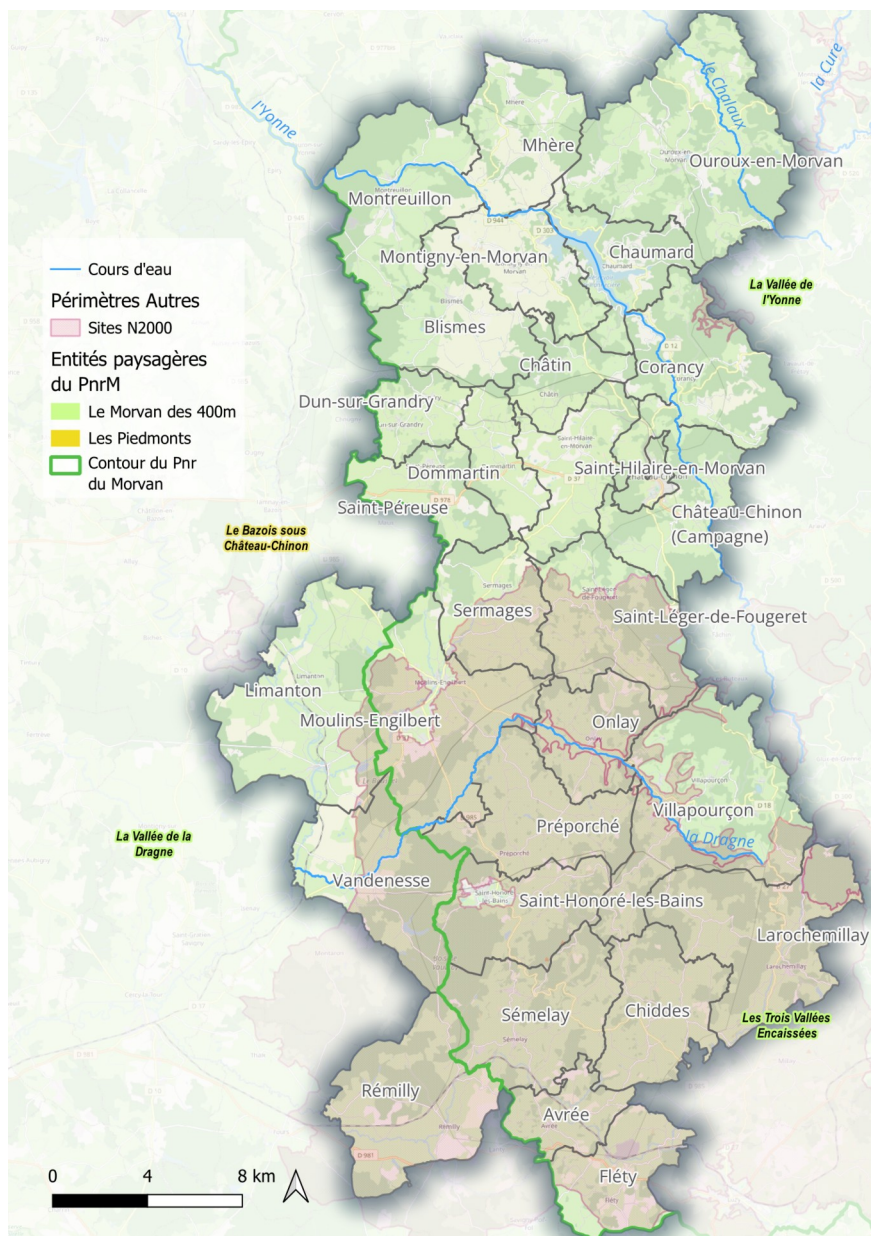
Une journée de formation, commune aux deux sites Natura 2000, a également été organisée le 11 Juillet à Glux-en-Glenne avec le CNPF sur les contrats Natura 2000 en forêt. Cette journée a notamment permis d'échanger avec trois propriétaires et gestionnaires présents sur les résultats des contrats Natura 2000 réalisés sur le Mont Beuvray.

Concours Général Agricole des pratiques agro-écologique : Agroforesterie

L'animatrice du site Natura 2000 Sud Morvan et la chargée de mission Agroécologie du Parc du Morvan ont organisé cette année une déclinaison locale du Concours des Pratiques Agro-écologiques – Agroforesterie, en partie sur le territoire du site Natura 2000 « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan ». L'objectif du concours est de mettre en avant la qualité du travail mené par les agriculteurs et agricultrices pour la valorisation et le renouvellement de l'ensemble des ressources du bocage. Le concours récompense le meilleur équilibre agro-écologique obtenu par les éleveurs sur leur parcelle bocagère, c'est-à-dire celles qui présentent le meilleur équilibre entre valeur écologique, valeur économique et valeurs agronomiques et sylvicoles.

Ce concours se décline au niveau national. Dans un premier temps, des concours locaux sont organisés dans les territoires volontaires. Les fiches de notation des lauréats locaux sont ensuite examinées par un jury national et un Prix d'Excellence des Pratiques Agro-écologique est décerné au lauréat national pendant le Salon International de l'Agriculture à Paris.

En 2025, le territoire ouvert au concours dans le Morvan était composé des communes des unités paysagères du « bocage entre Morvan et Bazois » (29 communes sur le département de la Nièvre, dont 15 dans le site Natura 2000 « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan »).



Cinq fermes ont candidaté et le jury, constitué d'Étienne BOURGY de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, spécialisé dans l'agroforesterie, Daniel SIRUGUE, spécialiste de la faune de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun – Observatoire de la faune de Bourgogne, et de Michel RONDEAU, agronome ayant travaillé sur l'impact du remembrement sur la biodiversité, s'est réuni les 4 et 12 septembre pour visiter les parcelles.

Parmi les cinq fermes candidates, trois sont situées sur le territoire du site Natura 2000 Sud Morvan :

- La Ferme de Couveau, chez Mme Marion BARANTON et M. Jérôme BOULANGER, éleveurs de vaches laitières et allaitantes sur la commune de Larochemillay.
- La Ferme du Martray, chez M. Dominique dD'ETE, éleveurs de vaches allaitantes et de chevaux Connemara sur la commune de Sémelay.
- La ferme de M. Jean-Régis DE SEROUX, éleveurs de vaches allaitantes et de moutons à Sémelay.

Participaient également :

- M. Thomas CAMUZAT, éleveurs de vaches allaitantes à Mhères.
- Le GAEC de Velle, chez M. Franck SEGUINIER, éleveurs de vaches allaitantes à Montigny-en-Morvan.

Le 1er Prix a été décerné au GAEC de Velle à Montigny-en-Morvan, qui ira représenter le Morvan au concours national.

Le jury a salué la complexité du système et la démarche mise en place depuis des années qui fait une place de plus en plus importante au système bocager et ses produits dans l'exploitation, avec une réflexion poussée de plus en plus loin. Le passage des haies basses en haies hautes, réalisé sur l'exploitation, est un vrai enjeu pour notre territoire. Franck Séguinier a une vraie envie de faire rayonner la cause des haies au-delà de l'exploitation.

Le Prix de la biodiversité a été décerné à la ferme du Matray à Sémelay.

Le jury a salué un système qui tend vers l'efficacité et la simplification, pour de plus en plus de résilience. Les haies sont le soutien d'un système d'élevage en plein air intégral. Le passage des haies basses en haies hautes a été commencé il y a 25 ans par Dominique d'Été et se poursuit toujours aujourd'hui.

Au-delà de l'efficacité agricole et d'une approche très favorable à la biodiversité, un accent mis également sur la ferme dans son territoire et « l'esthétisme du bocage », que ce soit dans un soin apporté au paysage ou à la rénovation du bâti ancien à partir de bois produit dans les haies.

La remise des prix du concours a eu lieu vendredi 21 Novembre après-midi au Lycée agricole de Château-Chinon en présence de Cyril Brulé, vice-président du Parc en charge des patrimoines naturel et culturel, de Cécile Guénon, vice-présidente du Parc en charge de la biodiversité du Conseil scientifique et des affaires juridiques, de Christelle Renault, directrice du LEGTA et d'élèves et de professeurs du lycée agricole. Cette remise de prix a été l'occasion d'une présentation des enjeux liés au bocage auprès de deux classes de lycéens en filière STAV et d'un échange entre les lycéens et les éleveurs et éleveuses participants sur les intérêts de la haie et de l'arbre dans leur système d'exploitation. Le 4 décembre, enfin, une visite de la parcelle lauréate a permis de poursuivre les discussions avec d'autres agriculteurs du secteur.

Participation à la vie du réseau au-delà du site

En 2025, l'équipe Natura 2000 a participé à plusieurs réunions du réseau au-delà du site.

Intitulé	Lieu	Date	Contenu	Durée
Formation Damier de la Succise	Amognes	27 Mai	Formation sur le Damier de la Succise	1/2 Journée
Congrès des élus Natura 2000 Bourgogne Franche Comté	Dijon	9 Septembre	Réseau Natura 2000 – actualités et présentation de projet	1 journée
Groupe de travail sur l'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion	Dole	8 Octobre	Groupe de travail sur l'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion (contrat ni-ni et MAEC) sur les habitats et/ou espèces Natura 2000.	1/2 journée

Club Opérateurs Natura 2000 Bourgogne Franche Comté	Dole	9 et 10 Octobre	Réunion des animateurs Natura 2000 Bourgogne Franche Comté	2 jour
Formation Loutre	Morvan	6 Novembre	Formation sur la loutre	1 Journée
Journée sur l'évaluation des dispositifs de gestion	Paris	4 Décembre	CTT88	1 journée

6 – Veille à la cohérence des politiques publiques

Réunions

Date	Objet de la réunion	Public visé	Plus-value de la participation de l'animateur
23 Janvier 2025	Journée régionale de la haie	Professionnels travaillant sur la haie et le bocage	Participer aux dynamiques régionales sur le bocage pour mieux préserver le bocage du site Natura 2000
21 Mars 2025	Réunion de présentation des projets d'ENS du Sud du Morvan	Élus et représentants des collectivités des communes concernées	Participer aux dynamiques de préservation de la biodiversité dans les sites Natura 2000
23 Mai 2025	AG du Réseau Haies Bourgogne-Franche-Comté	Membre du Réseau Haies BFC	Participer aux dynamiques régionales sur le bocage pour mieux préserver le bocage du site Natura 2000
9 Septembre	Restitution du stage sur la prise en compte du bocage par les collectivités - Alterre	Professionnels travaillant sur la haie et le bocage	Participer aux dynamiques régionales sur le bocage pour mieux préserver le bocage du site Natura 2000
6 Octobre	Journée de formation sur le Label Haie	Professionnels travaillant sur la haie et le bocage	Se former sur le fonctionnement du Label Haie pour pouvoir accompagner au mieux les agriculteurs du Site Natura 2000

7 – Gestion administrative et financière

Remarques	
Perspectives n+1 / Suites à donner	3,97 ETP pendant 12 mois soit 228 121,18 €
Point de vigilance	L'impossibilité d'accéder au module de paiement pour le solde de l'animation 2024 jusqu'à fin novembre 2025 et l'impossibilité de pouvoir demander une avance pour l'animation 2025 a engendré une gestion financière très tendue en termes de trésorerie.

L'année 2025 était concernée par la convention couvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, pour laquelle la demande de solde sera réalisée au cours de l'année 2026, après la réalisation de la phase d'instruction et la réception de la convention de financement toujours en attente.

La demande de subvention pour l'animation 2025 a été déposée auprès des financeurs sur la plateforme EUROPAC le 18 décembre 2024.

En 2025, un montant total de 228 121,18 € a été dépensé sur les deux sites Natura 2000 (« Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan » et « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan ») animés par le Parc et divisé comme suit :

Nature de la dépense	Montant en TTC
Frais de personnel	162 943,70 €
Forfait 40 % sur la masse salariale : Actions Biodiversité, Frais de structure, chantiers, petites études, équipements, stagiaires...	65 177,48 €

Concernant le site Sud Morvan le montant de la dépense totale est de 88 357,50 € et divisé comme suit :

Nature de la dépense	Montant en TTC
Frais de personnel	63 112,50 €
Forfait 40 % de la masse salariale : Actions biodiversité, Frais de structure, Chantiers et petites études, équipements, stagiaire...	25 245,00 €

Copil

Date	Lieu	ODJ	CR
28 Février 2025	Moulins-Engilbert	Cf site web	Cf site web

8 - Programme d'actions 2026

Programme prévisionnel

	Temps prévu
Gestion des habitats et des espèces	30 %
EIN	15 %
Suivis scientifiques et techniques	10 %
Information, communication, sensibilisation	10 %
Veille à la cohérence des politiques publiques	10 %
Gestion administrative et financière	25 %

Action	Description
Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion	
Contrat Natura 2000	
Montage de contrats Natura 2000	Recherche de bénéficiaires potentiels, diagnostic et aide au montage.
MAEC	
Poursuite de l'animation des Campagnes MAEC 2023 et 2024.	Suivi des dossiers, réponses aux questions et aux sollicitations
Veille, conseil, appui technique	
Veille générale des projets	Accompagnement des porteurs de projets dans l'évaluation des incidences et les ajustements à donner aux projets.
Appui technique ponctuel aux services de l'état et collectivités territoriales	Participation aux réunions, échanges bilatéraux.
Articulation aux politiques publiques	Participation aux réunions.
Programme Natural'Action	Poursuite du programme.
Études, suivis et veille scientifique	
Programme pluriannuelle des études	Suivi des gîtes hivernaux à chiroptères.
Réalisation d'études scientifiques	- Suivi floristique des prairies engagées en MAEC et questionnaire sur les pratiques agricoles - Étude acoustique des chauves-souris dans le

	Sud Morvan
Communication, sensibilisation, information	
Création et mise à jour d'outils de communication, média	Communication régulière auprès de la presse, rédaction de la lettre d'information, présence sur les réseaux sociaux (Facebook), mise à jour du site Internet Natura 2000. Interview auprès du Président de COPIL pour faire un retour d'expérience sur ses mandats
Organisation et participation à des réunions d'information et à des manifestations	Tenues de stands, animations nature, réunions publiques, participations aux rendez-vous nationaux...
Réalisation d'animations grand public	En concertation avec l'équipe Éducation du Parc, sur des thématiques diverses.
Interventions à destination de lycéens et étudiants	
Évaluation et amélioration du dispositif	
Suivi de l'évolution du site, bilan des actions menées et de leur pertinence	Évaluation des indicateurs du DOCOB, en vue de leur révision
Amélioration de la connaissance scientifique	Participation et/ou veille des projets et suivis pouvant concerner le DOCOB
Vie du réseau Natura 2000, partenariat avec les organismes extérieurs	
Vie du réseau Natura 2000	Participation au Club Opérateur et aux journées techniques, échanges avec les animateurs Natura 2000
Partenariats	Implication dans le Réseau Bocage'Haie Bourgogne-Franche-Comté et dans le Réseau Haies Bourgogne-Franche-Comté., Observatoire des Prairies du Massif Central (CBNBP-INRAE), OFB, SHNA-OFAB
Gestion administrative et financière	
Gestion financière	Suivi régulier dans le cadre des conventions financières.
Organisation du COPIL annuel	Le 6 février 2026
Suivi de la conduite d'animation	Rédaction des rapports d'activités

Contrats potentiels

Type	Bénéficiaire	Commune	Actions	Habitats / Espèces concernées	Avancement
Contrat Forestier	Privé	Millay	Ilôt de sénescence et trame d'arbres isolés	Barbastelle et Murin de Bechstein	Contrat déposé – en attente d'instruction
Contrat Forestier	CD 58	Saint-Honoré-les-Bains	Ilôt de sénescence et trame d'arbres isolés	Barbastelle et Murin de Bechstein	En préparation